

[Voir](#)[Nouveau brouillon](#)[Supprimer](#)[Révisions](#)[Cloner](#)

Communiqué de presse

Dengue à La Réunion : circulation du virus à Saint-Paul

Veille sanitaire & épidémiologie Moustiques & maladies

29 novembre 2017



Au cours des deux dernières semaines, 6 nouveaux cas de dengue autochtone ont été signalés, portant à 86 le nombre de cas identifiés depuis le début de l'année. Ces nouveaux cas sont tous situés en centre-ville de Saint-Paul (quartier de la Gare Routière) où le virus de la dengue circule activement.

Afin de limiter la propagation du virus, les services de l'ARS Océan Indien et de la Cire Océan Indien (Santé publique France) maintiennent des mesures renforcées de surveillance et de lutte anti-vectorielle et rappellent à la population l'importance de s'engager pour lutter contre les moustiques (élimination des gîtes larvaires, protection contre les piqures).

Situation épidémiologique

Depuis 6 semaines, des nouveaux cas de dengue autochtones sont identifiés à la Réunion (86 cas autochtones depuis le début de l'année). Sur la commune de Saint-Paul, 8 cas regroupés dans le temps et l'espace ont été identifiés récemment au centre-ville de Saint-Paul (quartier gare routière). Cette situation est en faveur de l'installation d'un foyer de circulation du virus sur cette zone.

L'identification d'un nouveau foyer actif de transmission de la dengue en ce début d'été austral représente un risque de reprise épidémique, du fait des conditions météorologiques actuellement propices aux moustiques vecteurs.



**Maintien du niveau 2A
du dispositif ORSEC
de lutte contre la dengue**

L'ARS Océan Indien maintient l'activation du niveau 2A du dispositif ORSEC de lutte contre la dengue : « Identification d'une circulation virale modérée autochtone - apparition d'un ou plusieurs regroupements de cas ou de plusieurs cas sporadiques. »

 www.ocean-indien.ars.sante.fr

 ars
Agence de Santé
Océan Indien

Actions menées par l'ARS OI

Actions de Lutte Anti-Vectorielle

Les équipes de Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS OI sont actuellement fortement mobilisées dans les quartiers concernés et procèdent à de nombreuses interventions afin de :

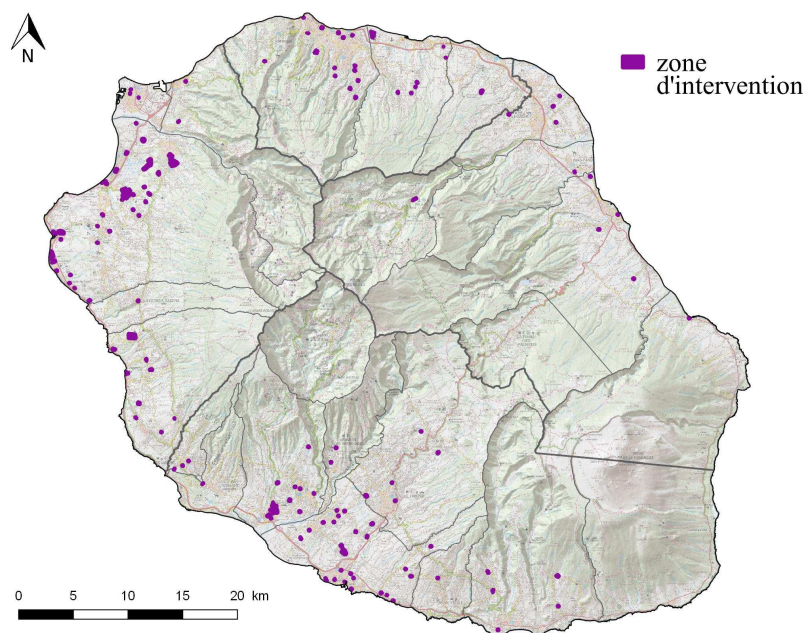
- Rechercher de nouvelles suspicions de dengue et demander

à ces personnes de consulter un médecin sans tarder.

- Eliminer ou traiter toutes les situations de proliférations de moustiques (eaux stagnantes dans les pots, soucoupes, déchets, ...).
- Informer les personnes rencontrées sur le risque de transmission de la dengue, et les moyens de prévention : éliminer les gîtes larvaires et se protéger contre les piqûres de moustiques.
- Procéder à des traitements insecticides de jour dans les cours et jardins.
- Procéder à des pulvérisations insecticides de nuit dans l'ensemble des zones concernées.

En 2017, les équipes de Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS OI sont intervenues dans plus de 284 zones pour limiter la transmission du virus de la dengue. Ces périmètres incluent l'ensemble des interventions réalisées autour du domicile des malades infectés par ce virus (importés et autochtones), ainsi que des lieux de fréquentations des personnes susceptibles de favoriser la diffusion du virus.

Ces actions se sont concrétisées par la réalisation de près de 17 900 visites à domicile. Au cours des dernières visites, environ 11% des habitations disposaient d'au moins un gîte larvaire (4700 gîtes éliminés ou traités sur l'instant) et près de 13 070 traitements de cours et jardins ont été réalisés pour éliminer les moustiques adultes.



De plus, les actions conjointes avec les services communaux et intercommunaux ont permis d'éliminer un grand nombre de gîtes présents sur les voiries et dans les jardins (encombrants, véhicules hors d'usages...) et de renforcer l'entretien des espaces publics dans les foyers de transmission du virus.

Du fait du niveau 2A du dispositif ORSEC, un renforcement de la mobilisation des communes, intercommunalités et établissements scolaires concernées, aux côtés de la Lutte Anti-Vectorielle, est engagé pour l'élimination systématique des situations de prolifération des moustiques vecteurs et l'adoption par chaque individu des bons gestes de protection et de lutte.

Informations auprès des Professionnels de Santé

Les médecins des secteurs concernés sont sensibilisés à l'importance de continuer à prescrire des confirmations biologiques auprès des cas suspects pour permettre de suivre l'évolution de la situation épidémiologique dans les zones de circulation virale.

En ce début d'été austral, les professionnels de santé doivent rester vigilants afin de détecter, confirmer et signaler précocement tout nouveau cas de dengue importé ou autochtone.

Recommandations par l'ARS Océan Indien

Des gestes simples à adopter

La période actuelle est toujours propice au développement des moustiques, et notamment du moustique tigre, vecteur de la dengue. Ce dernier pond dans de petites collections d'eau stagnante, souvent créées par l'Homme autour de son habitation.

La lutte contre les moustiques repose avant tout sur des gestes simples à mettre en œuvre au quotidien :

- **Éliminer les eaux stagnantes dans son environnement** (vider les soucoupes, vérifier l'écoulement des gouttières, respecter les jours de collecte des déchets, vider les petits récipients, ...).
- **Éliminer les déchets pouvant générer des gîtes larvaires**
- **Se protéger des piqûres** (port de vêtements longs, utilisation de répulsifs et de moustiquaires), y compris quand on est malade pour ne pas contaminer son entourage.

La mobilisation de tous dans la lutte contre les moustiques vecteurs est nécessaire, pour empêcher la circulation du virus et limiter les risques de reprise épidémique au retour de l'été austral, lorsque les conditions météorologiques seront plus favorables aux moustiques.

Consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes

Pour éviter la propagation du virus, l'ARS Océan Indien rappelle qu'il est **impératif, en cas d'apparition brutale de fièvre** éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires, éruptions cutanées, nausées, vomissements, saignements ou fatigue :


- **De consulter rapidement un médecin.**
- **De continuer à se protéger des piqûres de moustiques.**

Rappel sur la dengue

La dengue est une maladie transmise par les piqûres de moustique (à La Réunion, par le moustique tigre, *Aedes albopictus*).

Dans sa forme classique, la dengue se caractérise par une fièvre d'apparition brutale accompagnée d'un ou plusieurs des symptômes suivants :

- **Frissons**
- **Maux de tête**
- **Douleurs articulaires et/ou musculaires**
- **Nausées**
- **Vomissements**



Dans 2 à 4% des cas, il peut y avoir évolution vers une forme grave

Aller plus loin

Documents à télécharger

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Le 02 mai 2017 (pdf, 335.68 Ko)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Le 21 avril 2017 (pdf, 340.47 Ko)

Affiche : Attention la dengue circule à La Réunion



Télécharger

Moustiques & maladies à La Réunion

Pour en savoir plus, consulter la rubrique

Contact

Huguette YONG-FONG

☎ 02 62 93 94 93

📱 06 92 65 48 66

Prévention, infos, conseils

▶ N°Vert 0 800 110 000

Appel gratuit depuis un poste fixe

✉ Envoyer un courriel

Mots clés

Dengue

La Réunion

Moustiques

Lutte anti-vectorielle